

Communiqué de presse

Alès, l'Insee enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait généralement par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés et il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse <https://enquetes.stat-publique.fr/eec>
